

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 9 septembre 2024

Délibération n° 2024.09.55

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 12

DATE DE LA CONVOCATION : 2 septembre 2024

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 2 septembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le neuf septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Marie-Laure BOURRAND, Valérie CALLARD, Emmanuel CHERMETTE, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Christiane PESCE, Gaëlle RAYNAUD, Carole SOULIER et Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Denis GAROD, Annick MONLON et Mathieu POTHERAT.

Monsieur Gilles ASSANT est élu secrétaire de séance.

Objet : Désignation d'un membre pour prendre une décision sur une autorisation d'urbanisme

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il est tenu d'exercer pleinement sa compétence en matière de délivrance des autorisations d'urbanisme. Il n'en va autrement, que lorsque le maire se trouve dans le cas prévu à l'article L. 422-7 du code de l'urbanisme.

Il expose ensuite qu'il a déposé, en tant que président de la Communauté de Communes, le 30 août 2024, un permis de construire pour l'installation d'ombrières sur le parking du Gymnase Lancié Aréna.

Le Conseil Municipal, après s'être assuré que le maire est effectivement intéressé au projet, est tenu de désigner en son sein, **par délibération spéciale**, un conseiller municipal pour prendre la décision sur l'autorisation d'urbanisme sollicitée.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal désigne **Monsieur Christophe WAÏT**, adjoint, pour prendre la décision sur l'autorisation d'urbanisme susvisée sollicitée par Monsieur Jacky MENICHON.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche-sur-Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire
Gilles ASSANT

